Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-136-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-136

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Cession de véhicule (régularisation 2023)

Monsieur le Président indique qu'en 2023, dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule neuf, Evolis 23 a fait reprendre pour zéro un VL hors d'usage (V18). Or à l'époque l'écriture de cession n'a pas été réalisée par Evolis 23 et la mise à jour de notre actif suppose donc de régulariser cette situation.

Après délibération, le bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver la cession à 0 € du véhicule V18 (régularisation 2023)

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 23 NOV. 2026

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 [illegible]
SIRET 252 326 079 00073